



COMMUNE DE CHAVANNES-LE-CHÊNE

RAPPORT 2020

SYNDIC, MUNICIPAUX, ADMINISTRATION ET FINANCES

La Municipalité est composée de :

M. François Marmier, Syndic

Administration générale, Aménagement du territoire, Finances, Police

Mme Sonia Tellenbach, Vice-Syndique et Municipale

Ecole et Affaires sociales

M. Sébastien Mercier, Municipal

Eau, Défense incendie, Protection civile

M. Jérôme Gottraux, Municipal

Bâtiments, Police des constructions

M. Yanick Streit, Municipal

Forêts, routes et chemins, épuration

Mme Karine Plomb

Boursière

Mme Chantal Badel

Secrétaire municipale, contrôle des habitants

1 _ ADMINISTRATION GENERALE

François Marmier, Syndic :

La municipalité s'est réunie à 47 reprises pour les séances de municipalité, malgré le Covid, celles-ci ont pu se dérouler en salle de municipalité. La municipalité, avec l'aide de Mesdames Plomb et Badel a mis en place un système de suivi à la population, afin que chacune et chacun et surtout les personnes démunies de locomotion aient un appui. (Commissions, poste, repas, banque, médecin etc.) Les jeunes du village ont également apporté leur soutien. La jeunesse a collaboré et aidé les personnes dans le besoin, ainsi qu'à la déchetterie.

Au cours de l'année 2020 la population a augmenté de 16 habitants pour atteindre 325. A ce jour 328. Le contrôle des habitants subit chaque année des changements, notre préposée à ce contrôle Madame Badel a su s'adapter. Le bureau est resté ouvert, et cela malgré les restrictions covid la majeure partie du temps. Les mesures sanitaires ont été respectées. Grace à notre grande salle, nos conseils ont pu se tenir de manière sécurisée, tout en respectant les distances, seul bémol la partie festive n'a pu se faire. Nous avons également mis à disposition la salle aux communes de Chêne-Pâquier et de Rovray pour la tenue de leurs conseils.

Nous avons eu une dizaine de séances pour notre futur plan d'affectation communal, mais le chemin reste encore long et sinueux.

Chantal Badel, Secrétaire municipale, contrôle des habitants :

Participation au printemps 2020 à la formation pour le développement du nouveau site internet de la commune.

Migration de notre contrôle des habitants sur RC Pers et beaucoup de mutations durant l'année 2020. La situation sanitaire a impliqué de nombreuses informations à diffuser aux habitants mais le bureau est resté ouvert toute l'année à l'exception d'une semaine au mois de mars, en respectant les mesures de protection. Distribution de masques au printemps et à l'automne.

Travail administratif courant et participation à la préparation des conseils généraux et des votations.

Sonia Tellenbach, Municipale :

Site internet - Points abordés en 2020

- 3 séances de formation sur l'utilisation du logiciel TYPO 3
- Mise à jour régulière des informations figurant le site internet de la commune

Yanick Streit, Municipal :

Février 2020 : Participation à l'assemblée du Giron de la Broye 2020 à Chavannes-le-Chêne pour la présentation de la manifestation aux communes et aux autorités.

Mai 2020 : Validation des comptes communaux

Printemps 2020 : Conception du site de la commune

Jérôme Gottraux, Municipal :

Mise en place du site internet, différents contacts, formation et séances avec la société Hemmer

Conseil Général

Le conseil général s'est réuni à deux reprises durant l'année 2020. La Municipalité a demandé au bureau du Conseil que les préavis suivants soient mis à l'ordre du jour :

Pour le Conseil du 23.05.2020

-Préavis no 01/2020 - Comptes et gestion pour l'année 2019

Accepté par le conseil à l'unanimité

-Préavis no 02/2020 - Règlement et tarifs des émoluments du contrôle des habitants et de la bourse communale

Accepté par le conseil à l'unanimité

-Préavis no 03/2020 - Travaux sur chemin de Braye

Accepté par le conseil à l'unanimité

-Préavis no 04/2020 -Achat Bâtiment congélateur

Accepté par le conseil à large majorité

Pour le Conseil du 09.12.2020

-Préavis no 05/2020 - Budget 2020

Accepté par le conseil à l'unanimité

-Préavis no 06/2020 -Autocontrôle communal de l'eau

Accepté par le conseil à l'unanimité

-Préavis no 07/2020 -Rénovations bâtiment du Four

Accepté par le conseil à large majorité

2 _ FINANCES

François Marmier, Syndic :

Durant l'année 2020 concernant le Covid 19, la municipalité a soutenu les locations de baux à loyer de manière importante, afin d'aider nos locataires, dans la mesure de nos possibilités. Cette prise en charge a été décidée afin que ceux-ci puissent traverser cette mauvaise passe et reprendre normalement leurs activités par la suite. Pour la municipalité il était préférable de baisser ou supprimer quelques loyers, pour ne pas tout perdre à la reprise, en trouvant des locaux vides et devoir rechercher de potentiels repreneurs.

Pour le restaurant, nous avons effectué un demi-tarif de mars à juin et quand les restaurants ont été fermés par la Confédération d'octobre à décembre, nous n'avons pas demandé de location. Les charges fixes sont restées à la charge du locataire.

Karine Plomb, boursière :

L'année 2020 fut une année particulière étant donné la pandémie covid-19. Le travail de boursière en soit n'a pas été modifié, car il y a toujours eu les factures à payer, le bouclage au mois d'avril, le budget au mois d'octobre et la facturation en fin d'année. Ceci avec les conseils y relatifs. Il y a eu même du travail en plus (demande de RHT, mise en place du plan des plus 65, etc.). Il est à noter qu'un élan de solidarité de la part de la société de Jeunesse, nous a permis de ne pas avoir à répercuter des coûts supplémentaires. Ce bénévolat sera nommé dans les dicastères concernés.

Voici les commentaires relatifs au chapitre financier de chaque dicastère :

Administration :

Au 1^{er} janvier le personnel administratif a eu une augmentation ainsi que la LPP au premier franc. (11.3010 et 11.304)

Le suivi des personnes âgées de plus de 65 ainsi que la gestion du plan social (distribution des repas, cours d'appui pour enfants, etc.) a été fait de manière bénévole par la boursière Madame Plomb. Madame Shannon Scarth s'est proposée pour faire les commissions à domicile et Madame Cécile Michoud pour les livraisons des repas. Les cours d'appui ont été donnés par Madame Scarth et Madame Plomb.

Un nouveau site internet a été créé (11.3112)

La commune a offert à chaque citoyen un cadeau de fin d'année et 10 masques (effort covid) (11.317)

Finances :

Malgré une baisse du point d'impôt de 3 points, il y eu une augmentation des rentrées d'impôt. Suite à l'analyse, il en ressort trois raisons :

- 1) Augmentation de la population
- 2) Rattrapage des retards des taxations de la part de la commission d'impôt
- 3) Des contribuables ayant des revenus un peu plus élevés.

Ceci a des répercussions directs sur la péréquation, la réforme policière et la facture sociale.

Bâtiments :

La municipalité a décidé de faire un geste pour les loyers commerciaux pendant le semi-confinement 50% et depuis novembre 100% pour le restaurant. Les manifestations ne pouvant avoir lieu, ainsi que les cours de gym à l'intérieur pendant une grande partie de l'année, les locations de la grande salle ont baissé.

De ce fait, il y a un manque à gagner sur les loyers et locations. (.423/.427)

Un nouveau bâtiment a été acheté afin d'y créer un nouvel appartement communal.

Ordures ménagères & déchets

Il y a eu une baisse dans le personnel d'exploitation. Ceci est dû au fait que nos deux préposés sont payés à l'heure et étant donné qu'ils sont âgés de plus de 65 ans, ils ont été remplacés pendant plusieurs semaines lors du semi confinement. Le municipal Monsieur Sébastien Mercier a repris la responsabilité de la déchetterie et des membres de la société de Jeunesse ont apporté leur aide de manière bénévole (Madame Emmanuelle Freymond et Messieurs Yann Delisle, Maxime Pignat, Florentin Rebeaud, Nathan Grize, Killian Allard, Jérôme Maurer).

Il y a également eu des collectes à domicile par la société de Jeunesse pour ramasser les déchets des personnes qui le désiraient. (Monsieur Benoît Steiner et Madame Shannon Scarth). Nous avons pu constater que les personnes avaient du temps et ont fait du tri.

Le feu du 1^{er} août ne pouvant être fait, la municipalité a décidé de faire éliminer, par une entreprise externe, le bois stocké à la déchetterie ainsi que les pierres.

Les deux points ci-dessus ont engendré un coût supplémentaire sur l'élimination des déchets (45.318 / 45.352).

L'année 2020 se solde avec un bénéfice de CHF 4'600.07

3 _ DOMAINES

Terrains

Sonia Tellenbach, Municipale :

Covet

Points abordés en 2020

- Demande de soutien au projet adressée à diverses associations
- Finalisation des plans
- Préparation du dossier de mise à l'enquête publique

Bainoz

Points abordés en 2020

- Séance sur place afin d'observer l'évolution de cette renaturation
- Rencontre avec l'entreprise ELTEL afin de deviser un curage
- Diverses discussions liées au problème du castor

Forêts

Yanick Streit, Municipal :

Au printemps 2020, une caravane a été abandonnée dans la forêt du Broyet sur la parcelle 74 appartenant à la commune de Chavannes-le-Chêne. Après plusieurs mois de surveillance, la municipalité a décidé de la faire évacuer par une entreprise de recyclage.

Sur demande du FC Chavannes-le-Chêne en début d'année, des travaux ont été organisés avec le garde forestier pour le défrichage aux abords du terrain de foot.

Participation aux vérifications de comptes du centre forestier d'Oppens et de la société de la Tuilière d'Oppens Forêt Bois Sàrl. A la même période, participation à l'assemblée générale du centre forestier d'Oppens et de la société de la Tuilière d'Oppens Forêt Bois Sàrl et à l'assemblée de triage de Molondin. Les points importants étaient la dissolution du triage du Sauteruz et l'adaptation du salaire horaire des bucherons.

En juillet, visite pour le martelage avec l'inspecteur forestier et le garde forestier.

Bâtiments

Jérôme Gottraux, Municipal :

Les différents points traités en 2020 sont les suivants :

- Gestion de l'entretien de la salle polyvalente
- Divers travaux pour l'assainissement de la chaudière du bâtiment du Four
- Contrôles électriques du terrain de foot
- Suivi du projet du bâtiment du congélateur (achat et gestion)
- Gestion des bâtiments du Four et du Collège (changements de locataires)
- Contrôle des permis d'habitation

4 _ TRAVAUX

Sébastien Mercier, Municipal :

Déchetterie

- Evacuation et élimination du bois et des branches par l'entreprise Bader recycling à Lucens
- Evacuation et élimination de l'amas de cailloux par l'entreprise Clot SA
- Mise en place de mesures pour le COVID 19

Yanick Streit, Municipal :

Epuration

Durant l'année, des remplacements de l'exploitant de la STEP ont été effectués.

Le travail principal en fin d'année a été la réorganisation du travail de la STEP et la recherche de deux exploitants pour remplacer Monsieur Eric Pitton.

5 _ INSTRUCTIONS PUBLIQUE ET CULTES

Sonia Tellenbach, Municipale :

ASIYE

Participation à diverses séances : 6 Comité directeur, 2 Conseil intercommunal, 3 Commission de construction

Principaux sujets abordés :

- Budget et comptes de l'association
- Construction en cours de la salle de gym triple, livraison attendue début 2022
- Construction en urgence de 6 nouvelles classes provisoires pour la rentrée 2021
- Transports scolaires
- Problèmes liés au COVID19 (annulation des camps etc...)

6 _ POLICE

Sébastien Mercier, Municipal :

Défense incendie

- Début de la révision des statuts du SDIS régional du Nord vaudois
- Fin de location du local des pompiers au village et du DAP Z

Protection civile

- Pas d'assemblée année COVID 19

7 _ SECURITE SOCIALE

Sonia Tellenbach, Municipale :

RYMAJE

Participation à 6 séances du Comité directeur

Principaux sujets abordés :

- Budget et comptes de l'association
- Problèmes liés au COVID 19
- Audit de fonctionnement du RYMAJE et de l'APAJYM
- Divers projets de nouvelles structures d'accueils
- Divers retours de la FRAJE et de la FAJE

8 _ SERVICES INDUSTRIELS

Sébastien Mercier, Municipal :

Eau

- Révision des capes de vannes pour l'alimentation en eau des parcelles privées effectuées par l'entreprise HINNI.
- Pose de 110 compteurs avec relevé à distance, effectuée par l'entreprise Gallandat.

Divers

- Annulation de la fête du 1^{er} aout lié la pandémie